

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Nous recommandons la lecture de cette notice avant toute utilisation de votre vélo à assistance électrique

Sommaire :

Introduction

Partie 1 : Contrôle de votre vélo à assistance électrique WATTITUD

- 1. Avant de rouler avec votre VAE pour la 1ère fois**
- 2. Avant chaque utilisation**
- 3. Utilisation de la batterie**
- 4. Charge de la batterie**
- 5. Eau**
- 6. Maintenance**

Partie 2 : Contrôle et équipement

- 7. Alimentation du moteur et verrouillage**
- 8. Déclenchement de l'assistance électrique**
- 9. Fonctionnement du module de commande**

Introduction :

Nous vous remercions d'avoir choisit un vélo à assistance électrique WATTITUD.

Avant d'utiliser votre vélo à assistance électrique merci de prendre le temps de lire ce manuel d'utilisation. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

Pour votre confort et celui des autres utilisateurs, suivez attentivement le code de la route en vue d'éviter toute situation à risque. Munissez vous d'un système antivol efficace pour éviter tout vol ou dégradation.

Nous vous recommandons fortement le port d'un casque adapté lors de l'utilisation de votre VAE. Votre vélo est considéré comme un moyen de transport à part entière et doit donc être utilisé de façon responsable.

Veillez à vérifiez de façon régulière votre vélo par quelques gestes simple en vue d'éviter toutes complications et en vue du maintient de ses performances.

N'hésitez pas à faire vérifier votre VAE par un professionnel avant la première utilisation. Chaque élément de votre vélo (pédales, la selle ou le guidon etc.) doit être correctement fixé et ajusté pour éviter tout dommage ou usure prématurée.

Ces conditions, bien que parfois fastidieuses, vous permettront de voyager en toute sécurité et de profiter pleinement de l'utilisation de votre VAE.

Partie 1

Contrôle de votre vélo à assistance électrique

Bien que votre vélo ait été testé avant sa livraison, il est nécessaire que vous contrôliez l'intégrité des éléments de votre VAE.

1. Avant de rouler pour la 1ère fois :

Vérifiez que le guidon et la commande de réglage du guidon sont correctement fixés.

Vérifiez que l'ensemble des autres fixations soient correctement serrées en accordant une attention particulière au moteur électrique et à la béquille.

Vérifiez les freins.

Vérifiez la pression des pneus (la pression est indiquée en PSI sur le côté du pneu).

Contrôlez que les phares ou réflecteurs fonctionnent, soient propres et en bon état.

Assurez-vous que la batterie soit bien rechargée.

Placez la batterie dans son emplacement et tournez la clé sur « On ».

2. Avant chaque utilisation :

Il est important que vous fassiez un rapide contrôle de votre vélo avant chaque utilisation. Si un problème survient, évitez toute utilisation de votre VAE avant que le problème n'ait été résolu.

Faites le tour de votre vélo pour détecter tout dommage.

Effectuez un contrôle de la pression des pneus.

Vérifiez que toutes les fixations soient bien serrées.

Contrôlez les freins.

Contrôlez les voyants électriques.

Contrôlez l'intégrité et la propreté des phares et réflecteurs.

Vérifiez que la batterie ne présente aucun signe de dommage.

3. Utilisation de la batterie :

Avant d'utiliser la batterie pour la première fois assurez-vous qu'elle ait été chargée pendant au moins 12 heures. En vue du maintien des performances de la batterie, rechargez la et déchargez la complètement lors des 3 premières utilisations.

Si vous n'utilisez pas votre VAE durant plus de 8 semaines, stocker votre batterie avec une charge à 50%. Il est ensuite conseillé de la recharger 1 fois par mois pendant 2 heures environ en vue de maintenir ses performances au meilleur niveau.

Ne jamais exposer la batterie près d'une source de chaleur ou de feu ou des substances chimiques.

Si vous stationnez votre vélo dans un endroit chaud ou en plein soleil, il est conseillé de retirer la batterie pour éviter tout dommage.

En vue de maintenir les performances de la batterie il est conseillé de la recharger dans une pièce à température ambiante.

Si votre batterie est endommagée, évitez de la recharger et retournez là au plus vite chez le fabricant ou revendeur.

4. Charge de la batterie :

Connectez le cordon d'alimentation à la batterie puis connectez le cordon d'alimentation sur une prise électrique standard.

Allumez le chargeur. Un indicateur rouge indique que la batterie est en charge, l'indicateur passe au vert lorsque la batterie est totalement rechargée.

Avant de déconnecter la batterie du chargeur, assurez-vous de bien avoir l'avoir éteint.

Il est possible que la batterie mette plus de 12 heures pour se recharger lors des 3 premières recharges.

Assurez-vous que le rechargement de la batterie se fasse dans des conditions adéquates (à l'abri de l'humidité et des intempéries).

Évitez de laisser le chargeur connecté à une prise électrique lorsque la batterie n'est pas en charge.

5. Eau :

Votre vélo à assistance électrique est prévu pour être utilisé dans n'importe quelles conditions météorologiques.

Cependant, les composants électriques de votre VAE (Moteur, batterie...) ne doivent pas être submergés.

6. Maintenance :

IMPORTANT : Vous ne devez en aucun cas ouvrir les protections de la batterie, du moteur ou du contrôleur d'assistance. Cette situation présente de nombreux dangers potentiels. Dans le cas contraire le VAE ne fera plus l'objet d'aucune garantie. Si vous rencontrez un problème, faites-en part à votre revendeur.

IMPORTANT : Votre VAE ne doit être utilisé que dans des conditions normales.

La charge maximale du vélo est indiquée sur le cadre de celui-ci et ne doit en aucun cas être dépassée au risque de dommages irréversibles.

Si la chaîne de votre VAE se détend ou si votre vélo déraille trop fréquemment, il est possible de la réajuster. Pour ce faire, il est conseillé de faire appel à un professionnel.

Les freins doivent eux aussi être réajustés de façon régulière pour éviter toute complication. Leur usure entraîne un relâchement de la tension du câble de freinage. Il vous est alors possible d'accroître cette tension avec les molettes de réglages situées sur les freins. Les tampons de frein ne doivent pas être inférieurs à 3 mm, dans le cas contraire changez-les puis réajustez la tension.

IMPORTANT : La distance de freinage s'accroît sur des sols glissants.

Il est conseillé de lubrifier de façon régulière les vitesses et la chaîne de votre VAE à l'aide de produits adaptés (demandez conseil à un spécialiste).

Partie 2

Contrôle et équipement

7. Alimentation du moteur et verrouillage :

Votre VAE dispose de 2 jeux de 2 clés :

Le premier jeu permet d'actionner le commutateur On/Off de la batterie, permettant ainsi l'alimentation du moteur électrique.

Le second jeu de clé permet de déverrouiller la batterie ou le capot protecteur et de la retirer de son emplacement.

Il vous est donc fortement conseillé de ne pas laisser les clés sur votre vélo en vue d'éviter toute menace de vol.

8. Déclenchement de l'assistance électrique :

Votre vélo est un Vélo à Assistance Electrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière.

Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement quand vous pédalez.

La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins ;
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h ;

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Nous vous informons que l'activation ou l'arrêt de l'assistance peut entraîner une accélération ou une décélération brutale.

Pour actionner l'assistance électrique de votre vélo, il est donc nécessaire d'alimenter le moteur du VAE (commutateur / clé de la batterie en position « On »), puis d'appuyer sur la commande « On/Off » de votre guidon.

9. Fonctionnement du module de commande :

Afin d'allumer ou d'éteindre le système il faut presser le bouton « MODE » de la commande.

Les boutons « HAUT » ou « BAS » servent à faire défiler les niveaux d'assistance.

Un appui long sur « BAS » mettra en route le démarrage 6 km/h.

Un appui long sur « HAUT et MODE » simultanément allumera ou éteindra l'éclairage.

Votre vélo est équipé de 5 niveaux d'assistance électroniques :

Position 1 et 2 = position économique. Sur ces positions votre VAE consomme moins d'énergie, néanmoins la puissance ne sera peut-être pas suffisante pour aborder une montée.

Position 3 et 4 = position moyenne d'assistance.

Position 5 = position maximale. Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie.

Afin de faire défiler le niveau d'assistance, il faut presser les boutons HAUT ou BAS.

Le sélecteur d'assistance se trouve près de la poignée gauche sur le guidon.

Performances :

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h.

A cette vitesse l'alimentation du moteur se coupe automatiquement.

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

- Le poids transporté :

Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

- La température extérieure :

Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

- L'usure de la batterie :

Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 800 cycles de recharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces 800 cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

- Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours :

L'autonomie théorique, s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descentes (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.